Agir vite et penser demain

Propositions d'actions pour les acteurs des colos et leurs partenaires.

Une urgence commune pour des acteurs divers

L'urgence actuelle est de sauver les associations organisatrices, propriétaires de bâtiments, de leur permettre de disposer d'une trésorerie suffisante pour payer les salariés permanents, de couvrir les charges, les frais liés aux bâtiments et de prévoir les réservations ou dépenses nécessaires à la préparation de l'été.

Les associations du Collectif Camps Colos soulignent de nombreuses difficultés quant aux aides déjà mobilisées par le gouvernement et pour la vie associative, notamment car la spécificité de nos projets et de nos modèles économiques rendent nos réalités diverses.

Les deux principales difficultés que nous rencontrons sont :

- la grande difficulté d'avoir accès au prêt de trésorerie. Les banques, tout comme France Active, nous expliquent que les aides ne seront accessibles qu'aux associations ayant des modèles économiques solides. Les organisateurs de colos sont fragilisés depuis plus de 20 ans, comment ces associations peuvent-elles avoir un modèle solide? Nos membres équilibrent leur budget difficilement chaque année, les marges sont inexistantes et les subventions faibles et rares. Aucune association n'arrivera à éponger un prêt de trésorerie dans les années à venir.
- l'accès au chômage partiel, pour lequel les associations ont réalisé des demandes. Les DIRRECTE demandent des justifications pour les personnels permanents, mais quelle considération pour les personnels en contrat de saisonniers, qui n'ont finalement pas été recrutés pour les vacances de printemps dans ces dispositifs. Les animateurs en CEE ont difficilement accès au chômage... C'est l'ensemble du secteur qui est fragilisé, et sans revenu.

Pour passer le cap de ces mois, nous n'avons aucun revenu. Le collectif formule des propositions urgentes, mais cherche aussi à faire que ces solutions soient pérennes et trouvent du sens pour un avenir (meilleur) pour les colos.

Agir vite!

Issues de réflexions brutes puis discutées, les propositions du Collectif Camps Colos sont perfectibles et sont mises dans le pot commun, pour venir en soutien de l'ensemble des acteurs de colos.

Axe 1 : Soutenir les trésoreries

Constat:

Les associations du collectif se sont mobilisées depuis le début de la crise (notamment en Grand-Est) pour apporter aides et soutien aux secteurs sanitaire et médico-social : don de stock alimentaire, don de masques, charlottes, tabliers, gants, mise à disposition de nos réseaux pour proposer des personnels dans des EHPAD ou des foyers de vie. Si elles aident et soutiennent, les associations du collectif, solidaires par essence, ne veulent pas devenir, en même temps, celles qui paient la solidarité.

Propositions d'actions:

- 1. Débloquer **une aide financière immédiate** permettant de couvrir les recettes perdues sur la période allant du 14 mars à la fin du confinement.
- 2. Obliger les assurances à faire fonctionner les garanties pertes d'exploitation sur l'ensemble de la période de difficultés, du 14 mars à la fin de l'été.
- 3. Créer un fonds pérenne d'aides et de soutiens aux associations, fonds qui serait financé par les industries vivant grâce aux colos : agro-industrie, sociétés d'autoroute, entreprises du tourisme, caisse des dépôts.
- 4. **Maintenir le versement** des participations des collectivités territoriales aux associations organisatrices de colos et de classe de découverte, même si la prestation n'a pas eu lieu.
- 5. Mise en place d'une aide universelle des CAF pour l'été 2020, quels que soient la destination, le lieu de résidence de l'enfant, le siège social de l'organisateur ou le territoire de la colo. Que les CAF engagent les paiements en amont des séjours, dès juin
- 6. La mise à disposition gratuite par les collectivités de terrain pour faciliter la tenue de camps dans la nature.

Axe 2 : Piloter la crise

Constat:

Les associations organisatrices de colos sont des acteurs locaux, engagés sur leur territoire. Les spécificités sont nombreuses, les collectivités territoriales avec chacune des politiques différentes. Les aides peuvent être régionales, départementales ou inter-communales, II est absolument nécessaire de les identifier, les regrouper et d'éviter des doublons, des aides contradictoires et des dispositifs trop lourd qui ne seront jamais utilisés par les petites associations.

Propositions d'actions:

 Mise en place d'une cellule de crise départementale qui regroupe l'État (DDCS) pour le pilotage, les collectivités et les associations organisatrices de colos, pour chercher localement des solutions aux difficultés de recrutement des équipes, travailler collectivement les cadres de dérogations possibles, s'épauler localement et échanger sur nos philosophies, nos pratiques.

- Organiser une cellule de travail avec les structures de l'ASE et les MDPH, pour accueillir les enfants les plus fragiles dans les colos, pour soulager les équipes éducatives et proposer des vacances à ces enfants.
- 3. Nommer un **interlocuteur spécial associations de colos** auprès de France Active, la BPI et la Caisses des dépôts.
- 4. Travailler avec les DIRRECTE pour faciliter les déclarations de chômage partiel. L'ensemble des associations est sans activité puisque, par décision gouvernementale, l'ensemble des colos sont fermées depuis le 14 mars.
- 5. Mise en place d'une **cellule de crise nationale** pour construire les futurs textes dérogatoires permettant de d'assurer la présence de personnels cet été.

Axe 3: Permettre des colos cet été

Constat:

Les associations craignent, par peur sanitaire ou besoin d'ailleurs, que les familles n'inscrivent pas les enfants en colo. Les organisateurs sont très inquiets sur la composition des équipes, sur les disponibilités des animatrices et animateurs.

Le Collectif Camps Colos a travaillé depuis plusieurs années pour réaffirmer que les colos ne sont pas du tourisme, que la relation-client est un danger majeur pour l'avenir des colos. Aujourd'hui, et en raison de cette dérive exclusivement marchande des colos, le principe de l'offre et de la demande ne permettra jamais de faire repartir l'activité. Il n'y a pas de "besoin" de colos... Le collectif a proposé de longue date que les colos s'appuient sur des collectifs constitués : association, école, centre sociaux, etc. La proximité est aussi un enjeu majeur. Cela permettrait aux parents de venir sur le centre, de rencontrer les équipes, d'accompagner les enfants, et tout ceci renforcerait le liens entre parents, enfants et associations organisatrices. Il semble nécessaire de faire repartir les colos sur ces bases.

La question des transports est aussi cruciale. Avec d'autres, le collectif a dénoncé les conditions inacceptables de l'accueil et des transports de colos à la SNCF. L'été 2020 ne peut être un nouvel été avec des trains impossibles et des tarifs improbables.

Propositions d'actions :

- 1. Aider, via un fonds d'État ou de la CAF, les colos qui travaillent à partir de groupes constitués (notamment les enfants en situation fragile et/ou de handicap et/ou sujets aux politiques de la ville, l'ASE, etc.), qui partent en proximité avec d'autres groupes constitués et avec un travail de liens forts avec les parents.
- 2. **Mettre en place une politique tarifaire claire**, unique et accessible à la SNCF, mette en place un réel accueil et suivi des groupes durant les trajets.
- Travailler avec les compagnies de car pour réduire les coûts : notamment TRANSDEV (groupe CdC).
- 4. Payer **les AVS durant les périodes de vacances d'été** pour permettre l'accompagnement des enfants en situation particulière.
- 5. **Pérenniser les réseaux de distribution des produits agricoles locaux** pour que les colos y aient accès directement.
- 6. **Mettre en place des formations plus rapides et plus courtes** (non substitutives au BAFA ou BAFD) pour l'été 2020, financées *via* des fonds FDVA 2.

Penser demain : l'enjeu des continuités éducatives

Une fois sortis de l'urgence, nous devons collectivement (re)penser les colos pour qu'elles puissent supporter les crises sanitaires mais aussi économiques. Depuis plusieurs années, le collectif réfléchit sur ce que pourrait être une grande politique publique des colos. Le collectif construit dès aujourd'hui des modèles de colos basés sur des formes pédagogiques innovantes et des manières durables de faire de l'économie.

La colo a été et devrait être encore aujourd'hui un espace permettant de construire le citoyen, le militant, le chercheur, l'ouvrier, le cadre ou le soignant de demain. La situation que nous vivons ne peut que nous encourager à construire des colos autour de valeurs partagés : le "prendre soin" de l'autre, du fragile et de la planète, qui ne va pas sans le commun, le faire-ensemble, le faire société, cette idée que nous dépendons tous les uns des autres et que les décisions doivent être prises plus collectivement et avec la considération de chacun.

La colo doit se penser dans une continuité de la vie de l'enfant et de l'ado. Cette continuité permet à la colo d'être un temps de vacances, de loisir, de partage et de rencontre. Elle est une autre façon d'apprendre, ni du tourisme ni de l'instruction.

Pour le collectif, la colo de demain doit s'inscrire dans une continuité du parcours éducatif de l'enfant et de l'ado.

Cette continuité se décline sur 4 axes :

- Continuité pour l'enfant : la colo n'est pas une rupture avec les personnes qu'il connaît. L'enfant doit pouvoir partir en colo dans des lieux connus avec des gens connus : animateurs, frères, sœurs, copains, etc.
- Continuité pour la famille : la colo s'organise autour de personnes localement connues, associations locales, école, centre de loisirs, etc. Les parents savent à qui ils confient leur enfant. Ils peuvent l'accompagner, l'appeler ou lui rendre visite.
- Continuité des équipes encadrantes : les animateurs, directeurs, se connaissent, travaillent ensemble, participent à la vie démocratique de l'association, voire à la vie locale.
 D'année en année, les équipes se retrouvent et retrouvent les enfants.
- Continuité de territoire : la colo se pense comme un échange entre des territoires : territoires de départ et territoire d'arrivée, et inversement. Les liens se construisent, comme un jumelage, entre acteurs économiques, et dans une attention particulière entre ville et campagne. Le bâtiment de colo s'inscrit dans l'économie locale *via* des actions : emplois, insertion, tiers-lieux, fab-lab, accueils de loisirs, etc.

La continuité, c'est la rencontre humaine, l'échange et le temps contre la relation-client.

La colo pensée comme n'étant ni du tourisme, ni de l'instruction, doit pouvoir bénéficier de financements pérennes qui ne relèvent pas uniquement des aides financières à l'achat de séjour. Ces aides pourraient se construire à partir des différentes aides des CAF locales. Aujourd'hui, à chaque CAF sa politique, parfois absurde et, en tout cas, inégalitaire. La création d'un "prestation de service colo", à l'image des prestations de service Centre Social, Espace de vie Social, jeunes ou Petite enfance permettrait d'aider et appuyer les organisateurs, serait un levier fort permettant de repenser les pratiques et les contenus de colos portant un intérêt général.

L'implantation locale notamment par le locavore doit être un axe fort.

La création/pérennisation du fonds pour les colos est une nécessité. L'idée date du rapport Ménard sur les colos (2013), et il serait temps de le mettre en place. La question du financement reste à définir ; le collectif souhaiterait une taxe.

Depuis plus d'un siècle, des générations et des générations de jeunes sont passés par les colos. Cette formation permet de construire des parcours sensibles à un intérêt général, au dépassement de soi et à l'engagement. Cette dimension formative des colos n'est pas reconnue. Des dispositifs sont inventés en parallèle, souvent sur des temps plus courts. Pourtant, partir, devenir animateur / animatrice puis directrice / directeur de colo construit l'altruisme, forme à l'engagement gratuit et associatif. Les organisateurs associatifs de colos devraient être financés pour cette action au long court. Nous proposons que les charges payées sur les CEE soient versés dans un fond permettant d'organiser des stages BAFA/D gratuits ou à moindre coût, des formations continues pour l'ensemble des animateurs, et que ces modules soient reconnus par les universités dans le cadre des formations d'animateur, de travailleur social ou d'infirmier.

Depuis un rapport du CESE de 2001, il est demandé de réaliser un état des lieux de l'immobilier des colos. Ce patrimoine vendu, abandonné ou cédé disparaît, au point que personne ne sait combien de colos nous pourrons encore faire demain. Le collectif a rédigé un argumentaire sur le sujet. Il est joint à ce courrier.

C'est l'ensemble du champ des colos qui doit impérativement être repensé à la suite de cette crise. Le collectif se refuse à l'idée que les colos ne seraient qu'un produit marchand, dans les mains de quelques très gros opérateurs, plus ou moins associatifs.

Le Collectif Camps Colos cherche à construire un écosystème humain, local et attentif au plus fragiles, aux plus pauvres. Construire du collectif, du commun et du *care*, c'est justement le but de notre collectif. Les colos sont un outil pour le faire. Les associations du collectif le démontrent par leurs actions (reprises notamment dans le *Journal de l'Animation*, Avril 2020).

De toute crise, nous pouvons ressortir plus forts. Notre pays n'est pas en guerre, notre pays se bat contre deux maladies mortelles : une extérieure, le COVID-19, et l'autre auto-immune, la marchandisation.